

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

Nom commercial du produit: Primaire Densolen HT, Primaire Densolen HT 25

Date d'impression: 24.05.2004

Date de révision: 21.05.2004

Page 1 de 6

1. Identification de la préparation et de la entreprise**1.1 Identification de la substance ou de la préparation**

Primaire Densolen HT, Primaire Densolen HT 25

1.2 Identification de la société/entreprise

DENSO GmbH
Felderstr. 24
D51371 Leverkusen
Boîte postale 150120
D51344 Leverkusen
Téléphone : 0214/2602-0
Télécopie : 0214/2602-229
Contact : Herr Hoffmann Téléphone : 220
e-Mail : info@denso.de

Service : Labor
Numéro de cas de besoin : 0214/2602-214

Information supplémentaire

Fournisseur: DENSO FRANCE S.A. ; 43-45, rue Jean Jaurés 92300 LEVALLOIS-PERRET ;
Tel. 01.41.40.00.88 ; Fax. 01.47.31.76.67

2. Composition/information sur les composants**Caractérisation chimique (préparation)**

Dans les laques, les encres, les adhésifs et les revêtements spéciaux, qui contiennent des solvants.

Composants dangereux

(Le textes intégral des phrases R mentionnés figure au point 16)

N° CE	N° CAS	Substance	Valeur	Symboles	Phrases-R
265-151-9	64742-49-0	Naphtha 80/110	<76 %	F, Xn, Xi, N	R11-38 65-67-51/53

3. Identification des dangers**Classification**

Symboles : Facilement inflammable, Irritant, Dangereux pour l'environnement

Phrases-R :

Facilement inflammable.

Irritant pour la peau.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Dangers les plus importants

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

4. Premiers secours**Après inhalation**

Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition.

Après contact avec la peau

Laver à l'eau chaude et au savon.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

Nom commercial du produit: Primaire Densolen HT, Primaire Densolen HT 25

Date d'impression: 24.05.2004

Date de révision: 21.05.2004

Page 2 de 6

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Consulter un médecin.

Après ingestion

En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Ne pas faire vomir.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Tout moyen d'extinction approprié

poudre sèche, dioxyde de carbone (CO₂), sable, mousse

Tout moyen d'extinction à n pas utiliser pour des raisons de sécurité

jet d'eau à grand débit

Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Assurer une ventilation adéquate.
Utiliser un équipement de protection individuel.
Enlever toute source d'ignition

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Les méthodes de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Préventions des incendies et explosions

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.
Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle
L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée.
La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors de transvasements.
Peut être enflammé par une flamme ouverte.
Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

7.2 Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Le stockage doit être en accord avec le VbF (Allemagne).
Conserver dans le conteneur original.

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

Nom commercial du produit: Primaire Densolen HT, Primaire Densolen HT 25

Date d'impression: 24.05.2004

Date de révision: 21.05.2004

Page 3 de 6

Information supplémentaire

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**8.1 Valeurs limites d'exposition****Conseils supplémentaires**

Veiller à une ventilation adéquate.

8.2 Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Protection respiratoire

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Appareil respiratoire avec filtre. A2

Protection des mains

Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle.

Protection des yeux

lunettes de sécurité à protection intégrale

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations générales**

L'état physique: liquide
 Couleur: noir
 Odeur: type hydrocarbure

9.2 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**Testé selon la méthode****Modification d'état**

Point d'ébullition:	80-110 °C	
Point d'éclair:	< -18 °C	DIN 51755
Inflammabilité		
Température d'inflammation:	250 °C	DIN 51794
Limites d'explosibilité		
- inférieure:	0,8 % Vol.	
- supérieure:	7,7 % Vol.	
Pression de vapeur :	75 hPa	
(à 20 °C)		
Pression de vapeur :	max. 1100 hPa	
(à 50 °C)		
Densité:	typ. 0,79 g/cm ³	
(à 23 °C)		
Hydrosolubilité:	ca. 0,02 g/l	
(à 20 °C)		
Durée d'écoulement:	> 20 s	DIN 53211
(à 23 °C)		

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

Nom commercial du produit: Primaire Densolen HT, Primaire Densolen HT 25

Date d'impression: 24.05.2004

Date de révision: 21.05.2004

Page 4 de 6

Teneur en solvant

ca. 70 - 75 Gew%

9.3 Autres données

Température d'auto-inflammabilité

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Information supplémentaire

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

DL50/orale/rat = >2000 mg/kg

CL50/inhalatoire/4h/rat = >5 mg/l

Action après exposition répétée ou prolongée

Contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi dermatites non allergiques de contact et absorption à travers l'épiderme.

Information supplémentaire

Les effets de l'inhalation de fortes concentrations de vapeurs peuvent inclure: vertiges

12. Informations écologiques**Mobilité**

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

Effets nocifs divers

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Information supplémentaire

WGK 1

13. Considérations relatives à l'élimination**Code d'élimination des déchets-Produit: 080409**

DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus: 080410

DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

Nom commercial du produit: Primaire Densolen HT, Primaire Densolen HT 25

Date d'impression: 24.05.2004

Date de révision: 21.05.2004

Page 5 de 6

14. Informations relatives au transport**14.1 Transport terrestre (ADR/RID)**

ADR/RID classe:	3
Panneau d'avertissement:	
No. danger:	33
No. ONU:	1263
Etiquetage:	3
ADR/RID Groupe d'emballage:	II

Nom d'expédition

FARBE (einschließlich Farbe, Lack, Emaille, Beize, Schellack, Firnis, Politur, flüssiger Füllstoff und flüssige Lackgrundlage) oder FARBZUBEHÖRSTOFFE (einschließlich Farbverdünnung und -lösemittel) (Dampfdruck bei 50 °C höchstens

Autres informations utiles (Transport terrestre)

163 640D

14.2 Transport fluvial

ADN/ADNR:	3
No. ONU:	1263

14.3 Transport maritime

IMDG-Code:	3
No. ONU:	1263
EMS:	3-05
IMDG - Groupe d'emballage:	II

Nom d'expédition

Paint

14.4 Transport aérien

ICAO/IATA-DGR:	3
ONU/ID No.:	1263

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	305
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 l
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	307
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 l
ICAO-Groupe d'emballage:	II

Nom d'expédition

Paint

Autres informations utiles (Transport aérien)**14.5 Information supplémentaire****15. Informations réglementaires****15.1 Etiquetage selon la directive CE****Indication de danger**

F - Facilement inflammable; Xi - Irritant; N - Dangereux pour l'environnement

Etiquetage CE

Classification selon la directive Européenne sur la classification des préparations dangereuses 1999/45/CE.

Phrases-R

11-38-67-51/53

Facilement inflammable.

Irritant pour la peau.

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

Nom commercial du produit: Primaire Densolen HT, Primaire Densolen HT 25

Date d'impression: 24.05.2004

Date de révision: 21.05.2004

Page 6 de 6

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases-S

09-16-33-43-61

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

En cas d'incendie, ne jamais utiliser d'eau. .

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité.

15.2 Prescriptions nationales

Classe de pollution des eaux: 1 - pollue faiblement l'eau

Information supplémentaire

Cette préparation relève du tableau 84 des Maladies Professionnelles relatif aux << affections engendrées par des solvants organiques liquides >>

16. Autres informations

La liste des phrases R pertinentes

11 Facilement inflammable.

38 Irritant pour la peau.

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
